
La France a-t-elle une politique marocaine?

Hubert Durand

Si la France a de moins en moins une politique étrangère algérienne, si elle se fait de plus en plus discrète en attendant la fin d'un conflit entre deux camps qui lui sont également hostiles, elle a au moins des «relations privilégiées» avec le Maroc. Une tradition de nos hommes politiques est, depuis longtemps, de faire, après leur nomination, leur premier voyage à l'étranger au Maroc. C'est ainsi que Michel Jobert fit sa première visite à l'étranger en 1973 au Maroc tout comme Jean-Bernard Raimond en avril 1986 juste après sa nomination. Il est vrai que le premier est né au Maroc et que le second avait été ambassadeur dans ce pays entre 1973 et 1977. Certes en 1986, Jacques Chirac visita d'abord la Tunisie et l'Algérie avant d'aller au Maroc mais il était allé dans ce pays en voyage privé en août entre ses deux autres voyages officiels au Maghreb. Pourquoi de telles relations?

La France demeure le principal partenaire économique du Maroc. Cette situation est la conséquence évidente de relations nouées dès le début du siècle. Il n'y a toutefois presque plus de Français qui vivent aujourd'hui dans ce pays de façon permanente. Les agriculteurs ont quitté le pays après la marocanisation de 1973 et la plupart des petites entreprises jadis contrôlées par des Français ont maintenant des dirigeants marocains. Quelques patrons français ont parfois tenté, récemment, de se faire une place sur le marché marocain. Ces expériences sont souvent malheureuses comme celle de Jean-Louis Servan-Schreiber qui acheta *La Vie économique* à Marcel Herzog, mais qui se montra d'une maladresse insigne. Un autre investisseur, Richard Rouan, vient de connaître lui aussi, récemment, les pires difficultés. Mais les relations économiques ne sont pas seulement le fait de patrons isolés.

Automne 1997

Il y a aussi des relations globales caractérisées, ces dernières années, par un déficit commercial croissant dans les échanges du Maroc avec la France. Ceci résulta, au début, de la baisse des achats de phosphates marocains. La France est toutefois un des piliers de la construction européenne. Or divers secteurs de l'économie marocaine (pêche, textile et agriculture) peuvent souffrir si le Maroc n'améliore pas la qualité de ses produits ou ses formes de management et de marketing. En attendant, il lui faut une protection pour ses exportateurs et les autorités marocaines savent qu'elles peuvent compter sur le soutien des pouvoirs publics français.

Une autre raison peut justifier une politique particulière de la France envers le Maroc. Près de 600 000 ressortissants marocains, la troisième communauté étrangère, vivent en France dont il faut assurer la sécurité ou la dignité quand ce n'est pas la possibilité de recevoir leurs parents munis de visas. Ces visas, imposés en octobre 1986, existent toujours et il faut affronter, au fil du temps, de plus en plus de tracasseries administratives pour les obtenir. C'est que, dit-on, il faut limiter l'émigration clandestine mais aussi contrôler les ventes d'armes en direction de l'Algérie dont une partie du flux passe par la France et la région d'Oujda. Il y a nécessité également de surveiller les terroristes arabes qui peuvent agir en France ou au Maroc. Se pose aussi le problème des lieux de culte pour ces Marocains de France. Diverses autres questions existent dont les problèmes sanitaires, en particulier la diffusion du virus *West Nile* devenu récemment mortel pour les animaux et les hommes au Maroc et en Roumanie après une première manifestation en Algérie en 1994. Les raisons objectives d'une politique particulière ne manquent donc pas.

On pourrait donc s'attendre à ce que la France ait une politique étrangère claire concernant ce pays. Que signifierait cela ? Une politique extérieure marocaine, cela voudrait dire d'abord qu'un petit groupe de spécialistes, à partir de chiffres de la Banque mondiale recoupés sans cesse par les diverses enquêtes faites au Maroc, déterminerait les objectifs politiques, économiques et sociaux souhaitables pour ce pays à l'horizon d'une trentaine d'années, par exemple aider à dissocier les variations du P.I.B. marocain du cycle des pluies, consolider les classes moyennes et créer une véritable société civile, développer également des institutions démocratiques, etc. Ces propositions seraient ensuite discutées, de manière contradictoire, au Parlement et votées. Des moyens seraient ensuite affectés pour une action sur le long terme avec des contrôles réguliers des résultats obtenus. Seuls seraient aidés, parmi les projets proposés par les autorités marocaines, souveraines dans leur pays, les projets qui paraîtraient réellement utiles et rentables. Les actions des pays partenaires ou concurrents seraient observées en permanence afin d'obtenir, si possible, une cohérence de l'action collective, sinon une limitation des décisions dont les conséquences pourraient paraître, par les pollutions possibles ou une maîtrise insuffisante du nucléaire résultant de l'absence d'une culture de la sécurité, dangereuses ou négatives.

A la place de cela, que constate-t-on ? Le Quai d'Orsay a bien une cellule, remarquable, d'analystes, mais elle ne produit pas son information. Elle consulte, de manière contradictoire, et produit des synthèses dont se servent les décideurs. Ceci signifie qu'elle n'est pas capable de faire, sur ses ordinateurs, des simulations des effets d'investissements sur 10 ou 15 ans ou de cartographier les phénomènes sociaux ou économiques en cours. Cela n'est pas très grave tant que l'Université française disposera de spécialistes de bon niveau mais cette population d'experts vieillit très vite, sa moyenne d'âge est de plus de cinquante ans aujourd'hui, et elle n'est plus remplacée.

Ensuite on observe, d'une part, que le Parlement n'est jamais consulté sur les choix possibles de la politique marocaine de la France, et d'autre part, ce qui est plus grave, que le ministère des Affaires étrangères joue un rôle secondaire dans l'élaboration de cette politique. Il doit, tant bien que mal, la mettre en œuvre selon les directives, parfois inattendues, venues de l'Elysée. Et cela avec des moyens chichement mesurés, et décidés annuellement, qui interdisent tout engagement dans le long terme. Les commissions administratives franco-marocaines et les réunions intergouvernementales franco-marocaines, créées en 1981, et qui auraient dû se réunir tous les ans selon la déclaration de Roland Dumas d'avril 1985, sont devenues des fantômes quand elles n'ont pas disparu.

Le Maroc est très sensible à son image

Donc c'est le Président de la République qui décide des grandes lignes. Depuis trente ans, la politique marocaine de la France résulte des négociations qu'ont en tête à tête les deux chefs d'Etat. Et selon une logique qui est marocaine et non française. On peut s'expliquer sur ce point. Si possible, bien avant l'élection, les futurs responsables français sont invités au Maroc et font l'objet d'une campagne de charme selon les pratiques habituelles du clientélisme méditerranéen. Aussitôt élus, ils deviennent et cela quelle que soit leur couleur politique, qui n'a rigoureusement aucune importance, le « copain » personnel du chef de l'Etat marocain. Au gouvernement marocain, au cabinet royal, aux diplomates, aux administrations marocaines ou à leurs clients de prendre en charge le personnel français subalterne. Or la politique inverse n'existe pas de la part des autorités françaises. Celles-ci n'investissent pas vingt ou trente ans à l'avance sur les futurs décideurs marocains. Bien sûr, ces investissements initiaux ne sont pas toujours payés de retour. Le roi Hassan II a ainsi offert un voyage privé à Danielle Mitterrand qui a ensuite pris position en faveur du Polisario et qui fut donc traitée par le Roi Hassan II « *d'épouse morganatique du Président Mitterrand* ».

Sont bien sûr reçus tous les hommes politique en exercice, comme René Monory en novembre 1996, mais il est préférable de les inviter avant qu'ils exercent une charge, comme ce fut le cas de Le Pen reçu dès

décembre 1990, mais aussi après qu'ils l'aient exercée ou alors qu'ils ont d'autres charges comme Pierre Mauroy, reçu par le Roi en avril 1997 en tant que Président de l'Internationale socialiste, groupe qui permet de maintenir des liens, par exemple, avec le principal parti israélien d'opposition. Toujours en avril 1997, des membres français du Conseil économique et social sont invités, pour la cinquième fois, par le Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir à Rabat pour un colloque sur « *l'entreprise dans la perspective de la zone de libre-échange: : l'image croisée dans le partenariat Maroc-France* ». De telles invitations, qui sont le prix à payer du clientélisme, ne cessent jamais.

D'autre part, le Maroc est très sensible à son image. Il lance donc régulièrement des opérations de relations publiques en France, en direction des professions, journalistes ou patrons, par le biais de Mehdi Qotbi, le président du Cercle d'amitié franco-marocaine créé en 1992, et en direction de la population globale par de grandes opérations comme la prochaine *Année du Maroc* qui remplacera *Le Temps du Maroc* supprimée pour cause de publication intempestive de *Notre ami le Roi* de Gilles Perrault. La Fondation Maroc a très clairement pour objectif de créer un réseau de « marocophiles » à l'étranger. Voilà pour l'image que consolident les rencontres sportives, tout particulièrement dans le domaine du golf.

Mais il faut aussi que le Maroc se défende contre ses accusateurs. Ainsi les Marocains ont proposé à Christine Clerc d'écrire un livre contre Jean-Christophe Mitterrand en utilisant Alain Carrière des éditions Stock. Le Roi du Maroc a porté plainte contre le directeur du journal *Le Monde*, journal qui avait rapporté des accusations de l'Observatoire Géopolitique des Drogues selon lequel des proches du Roi couvriraient la production et la vente de la drogue. Jadis, on s'étonnait qu'un Etat républicain comme la France puisse aider une monarchie despotique pratiquant la torture et la disparition d'hommes. Et peu importe que le Président français soit de droite ou de gauche comme le soulignait Mohamed Souhaili dans son livre *Le Roi et la Rose, Hassan II et Mitterrand, des rapports équivoques*, publié aux éditions L'Harmattan. Le soutien économique au Maroc n'a jamais été remis en question comme si le respect des droits de l'homme n'avait soudain plus aucune valeur. Aujourd'hui, le Maroc doit se défendre d'être devenu un narco-Etat qui tirerait, selon ses accusateurs, le quart de ses revenus de la vente de drogue. La diplomatie française, même si elle favorise les opérations de publicité des autorités marocaines, n'est pas toujours à l'aise en face de ces faits.

En mars 1997, une opération plus réduite, le *Printemps du Maroc* a été lancée à Bordeaux parce que M. Juppé, le maire de cette ville, était aussi le Premier ministre de la France. Investissement aujourd'hui sans doute inutile dont la seule retombée sera peut-être le transfert du système *Gertrude* de contrôle de la circulation urbaine de Bordeaux dans le centre ville de Casablanca, ville jumelée avec Bordeaux depuis 1988. Mais le Maroc disposait des informaticiens capables de créer un tel système. Il s'agit donc d'un prétexte. Car le but immédiat fut de faire

passer un message politique sur la démocratisation en cours au Maroc et la symbiose de toutes les sensibilités politiques marocaines autour du Roi, mission dévolue à Abdelmoughit Slimani. Le long terme, en réalité, n'intéresse personne, car qui vérifiera, dans dix ans, les fruits de la coopération des Bordelais dans les projets de la technopôle de Nouasser, du métro de Casablanca, de l'assainissement ou de la distribution de l'eau ? L'impertinent qui ferait une telle vérification risquerait d'avoir des surprises. On peut donc dire que globalement, ce double système de création et de maintien du clientélisme est efficace.

Il n'y a pas un diplomate, pas un homme politique français qui ne se soit pas félicité de « l'excellence des relations bilatérales », de la « clarté » ou de la « loyauté » des rapports franco-marocains. Les discours creux qui exaltent « l'amitié très profonde » des deux pays ou leurs volontés de stabilité et de paix ne se comptent plus. Ils sont d'ailleurs parfaitement interchangeables. Mais il faut savoir les décrypter. Certains sont sincères, d'autres ne le sont pas.

L'efficacité du clientélisme

Cette pratique de clientélisme est en tous cas efficace. Tout d'abord, grâce à cette action continue, le Maroc dispose d'un lobby actif en France. Des médecins, des enseignants, des hommes politiques, regroupés pour certains dans le Groupe d'amitié franco-marocain présidé par le sénateur Paulette Brisepierre, peuvent relayer les demandes marocaines. Et, par exemple, il suffit qu'un journaliste du *Monde*, Jean-Pierre Tuquoi, attaque le Maroc le 5 mars 1997, en déclarant que le dernier tiers de la Chambre des représentants a été indirectement désigné par le gouvernement marocain, pour qu'il reçoive des protestations non de Marocains de France ou du Maroc mais d'un Français, le professeur Michel Rousset de Grenoble, ce qui est plus efficace. Mais qui mesure objectivement la différence entre l'idéal juridique et les faits ?

En conséquence de tout ce qui vient d'être dit, en dehors des pays du « champ », le Maroc est le pays le plus aidé. Certes depuis 1993, le Maroc n'a plus d'aide à la balance des paiements pour réduire son déficit extérieur. Mais il dispose d'une importante aide aux projets. Le Maroc a aussi bénéficié d'un rééchelonnement de sa dette puis d'une remise d'un milliard de francs de dettes, remise imitée ensuite par l'Espagne. Cette somme devrait servir en partie à financer le développement des régions nord. Le seul problème est qu'un projet analogue d'aide aux régions rifaines, le projet Derro, avait existé il y a trente ans. Des sommes très importantes furent injectées dans la région. Il n'y eut aucun développement économique. En revanche, les surfaces où étaient cultivées la drogue ont plus que doublé. Il serait donc sans doute utile d'imposer des contrôles pour éviter un quadruplement de ces surfaces dans les années à venir. Et on peut être d'autant plus inquiet que les investissements financés par conversion de la dette extérieure se

montent déjà à 120 millions de dirhams en janvier 1997, soit 23 % du total des investissements. Le solde de cette somme servira pour aider les investissements des entreprises françaises.

On note, par ailleurs, que la CFD (Caisse Française de Développement) a donné sa garantie à un prêt de 1,5 milliard de francs sur le marché international pour le compte du Maroc. Cette caisse, qui a une agence au Maroc depuis 1992, en collaboration avec la Proparco, aide 70 pays et le Maroc en est, globalement, le premier bénéficiaire depuis 1992. Il a reçu 850 millions en 1996 (2,6 milliards depuis 1992). Ces aides sont concentrées sur quelques secteurs-clés, tout d'abord le développement rural avec l'adduction d'eau potable dans les communes rurales (programme de 96 millions octroyé en juillet 1995 et programme PAGER de 1996), la distribution d'électricité dans ces mêmes communes (programme PERG de 220 millions), le refinancement de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) par trois crédits de 335 millions dont 255 pour le refinancement de prêts, le financement des irrigations (782 millions accordés au PNI, Programme National d'Irrigation) et les opérations d'assainissement.

La CFD a accordé 350 millions pour le verger agrumicole de 10 000 ha d'el-Guerdane (une question naïve: qui est propriétaire de cette terre?). L'adduction d'eau dans quatre centres urbains est également financée par la CFD. D'autres financements seraient possibles si l'électricité était, après les régies de distribution, en partie privatisée.

La Proparco est la filiale de la CFD chargée du secteur privé. Elle finance des projets très variés caractérisés par des critères de rentabilité interne, de création de valeur ajoutée, d'emplois, suscitant des partenariats avec la France ou des transferts de techniques. La Proparco a investi 632,9 millions, surtout dans l'agro-alimentaire, en particulier la production maraîchère sous serre, le textile, le secteur minier et l'industrie mécanique de haute précision. Ces prêts sont accordés pour 20 ans avec un différé de 7 ans et un taux d'intérêt de 3%. Il s'agit d'augmenter les revenus des classes moyennes en milieu rural pour rendre solvables des populations déshéritées, de légitimer l'État également.

D'autres accords de coopération économiques existent, en particulier pour les experts comptables ou pour informatiser la nouvelle Bourse de Casablanca grâce au logiciel NSC de la Société des Bourses Françaises. Le but est, d'une part, d'inciter les entreprises privées à chercher leur financement sur le marché boursier et non plus dans le cadre familial et d'autre part, de rassurer les investisseurs marocains ou étrangers. L'augmentation de la capitalisation boursière (30 milliards en 1995, 45,8 en 1996) est l'objectif recherché.

La politique française ne se limite pas à cette action économique. Elle a aussi une politique culturelle, par ses lycées, ses enseignants, les étudiants marocains en France, l'Alliance franco-marocaine ou les Instituts culturels français établis au Maroc, dont le plus récent créé à Agadir. Un plan *Innovation 47 collèges* a été lancé. Un programme *Courants* est proposé aux professionnels de la culture et se déroule à

Dijon. La France recueille aussi les opposants marocains réprimés, de la famille Oufkir en exil à l'humoriste Bziz qui ne peut plus se produire au Maroc mais qui continue à donner des spectacles en France.

Tout cela est impressionnant. Or que dit aujourd'hui le Président de la République ? Il vient de faire paradoxalement un constat d'échec de la politique de la France lorsqu'il a dit, tout récemment, qu'après avoir abattu un mur à l'Est, il faudrait construire un pont vers le Sud. Ce qui signifie qu'un gouffre commence à séparer Français et Maghrébins. Driss Basri, le ministre marocain de l'Intérieur, a déclaré, le 12 avril 1997, que si la France maintenait les obstacles actuels pour délivrer des visas, les relations économiques et culturelles franco-marocaines allaient en pâtir. Elles en pâtissent déjà car de moins en moins d'étudiants marocains viennent faire leurs études en France pour cette raison justement. L'image des fonctionnaires français des consulats chargés de mener une guerre d'usure se dégrade très rapidement, ces personnes étant qualifiées de nouveaux colons chargés d'humilier les Marocains, accusation reprise même par des hommes d'affaires, des universitaires ou par les futurs cadres du Maroc.

D'autre part, les relations diplomatiques s'établiront à l'avenir de moins en moins entre la France et le Maroc mais entre l'Europe et ses Etats associés dont le Maroc, ce qui changera beaucoup de choses. Le Maroc réalise les deux tiers de ses échanges avec l'Union européenne et il sera son partenaire dans le cadre d'un accord de libre-échange en 2002. Il est possible qu'il n'y ait plus, par la suite, d'ambassades ou de centres culturels de chaque pays européen au Maroc mais des institutions communes pour l'ensemble de ces pays. La mondialisation et la construction européenne pourraient mettre fin à un siècle de relations privilégiées. « *Je ne dirais pas que c'est la France qui s'est éloignée de nous, mais en s'intégrant à l'Europe, elle abdiquait, volontairement, un certain nombre de ses prérogatives* » dira Hassan II en 1995.

Des facteurs objectifs vont donc perturber, dans un avenir proche, les relations franco-marocaines mais il ne faut pas oublier que les facteurs subjectifs jouent aussi leur rôle. Hassan II, personnage central au sommet d'un système clientéliste, à la fois fascine et irrite. Son image est contradictoire. Cela vient, bien évidemment, chez ceux qui le jugent de la méconnaissance des arcanes de la politique marocaine. Car on ne juge, dans un sens ou un autre, que ce qu'on ne comprend pas. C'est cela qui fait que les relations franco-marocaines sont presque toujours superficielles. Une politique étrangère aux moyens économiques très importants ne produit que très peu d'échanges profonds et vrais. En conséquence, ce qui prédomine dans la perception du Maroc, c'est, hélas, une lecture sécuritaire qui trahit des angoisses et un manque de confiance. Un audit moral des relations diplomatiques, dans les deux sens, risquerait d'être dévastateur.

Hubert Durand est le pseudonyme d'un spécialiste européen des relations franco-marocaines.

Automne 1997